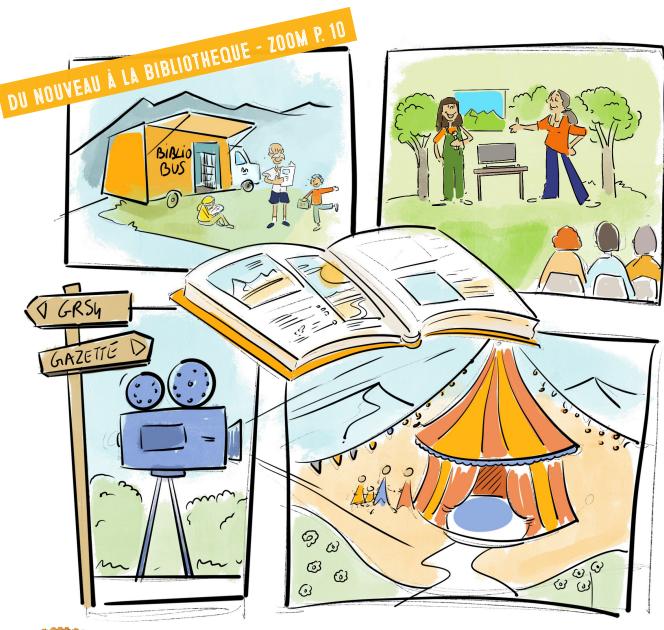
# Www.puysaintandre.fr CAAETTE # 46 JUIN 2024

# PUY SAINT ANDRÉ

CHEF LIEU PUY CHALVIN LES COMBES PIERRE-FEU CLOS DU VAS





BUDGET PAGES 6-7
PATRIMOINE PAGE 14



#### **UNE COMMUNE**

C'est comme une peinture à l'huile : Il y a des lumières et des ombres, Des creux, des bosses, des aplats. Il y a des couleurs et des noirs et blancs Du flou et du net Et le tout est un TABLEAU

#### **UN VILLAGE**

C'est comme une mosaïque : Chaque pièce est unique et différente, Par sa forme, sa couleur, sa densité. Chaque pièce peut être assemblée De mille façons avec les autres Et le tout est une OEUVRE D'ART

## **UNE EQUIPE MUNICIPALE**

C'est comme un puzzle Chaque élément est nécessaire et complémentaire Chaque élément est relié et interagit avec les autres Chaque élément est imbriqué et solidaire Et chacun est indispensable au **TOUT** 

Notre **GAZETTE** est le reflet de tout ça, elle est le miroir de notre « petit monde », notre monde du quotidien...

Bonne lecture.

Véronique JALADE

PUY SAINT-ANDRE EN PRATIQUE

CONTACT ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

644 route du Canal Le Chef-Lieu 05100 Puy Saint André

T. 04 92 20 24 26 mairie@puysaintandre.fr Lundi > 9h à 12h Mercredi > 9h à 12h Jeudi > 9h à 12h

# FRANCE SERVICES



Tous les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois de 9h30 à 11h30. Sur rdv, prise de rdv

au 04 92 45 45 85. Salle des associations, Mairie du Chef-Lieu

2 ordinateurs : un pour l'agent France Services et un pour le particulier. Agents formés par les partenaires représentés dans l'espace France Services. HORAIRES DE FS À BRIANÇON :

- > Lundi 9h-12h45 > 14h-16h30
- Mardi 14h-16h30
- Mercredi 9h-12h45 > 14h-16h30
- > Jeudi 9h-12h45

VOS REMARQUES

> Vendredi 9h-12h45 > 14h-16h15

# NAISSANCES





Eline SEVEGRAND STERN née le 05/02/2024

DECÈS

M. Pierre, Julien MACQUAREZ décédé le 05/12/2023



Habitants, le comité de rédaction de la Gazette vous attend ! Rejoigneznous pour l'élaboration du prochain numéro à paraître à l'automne.

N'hésitez pas à nous envoyer vos

Véro, Pascale, Suzy & Estelle





# EAU



# LES DERNIÈRES NOUVELLES DE L'EAU

Voilà quelques nouvelles encourageantes, nous venons d'obtenir une subvention qui va nous permettre de sécuriser la qualité de notre eau potable, ce n'est pas la plus importante, mais c'est un bon début.

En effet, il reste une subvention dont nous devrions avoir la confirmation prochainement, concernant le traitement des fuites sur le réseau, ainsi que le changement de la canalisation en fibrociment qui est très fuyarde et que nous ne pouvons réparer (travail difficile sur le matériau et fuite dans le domaine privé). La nouvelle canalisation sera installée sous la voirie, elle représente environ 150 mètres linéaires. Nous espérons que nous allons pouvoir réaliser ces travaux avant la fin de l'année.

Nous avons commencé également à traiter une fuite Place de la Fontaine au Chef-lieu : nous avons gagné 2.5 m3/h après cette réparation. Il reste encore environ 3.5 m3/h à gagner sur une ou deux autres fuites que nous allons chercher et traiter également sur le chef-lieu. C'est la raison pour laquelle nous avons dû couper les fontaines du Chef-Lieu.

Les fuites du Clos du Vas attendront la confirmation du second dossier de subvention déposé sur ce sujet.

Michel CAMUS

# URBANISME

## **DECLARATIONS PREALABLES:**

# DP00510723H0014 Laurent GUIZELIN

Le Clos du Vas Construction d'une annexe Rejet tacite le 03/11/2023

#### DP00510723H0015 Gisèle VINCENT

Le Chef-Lieu Isolation par l'extérieur, réfection de la toiture et rénovation des façades Rejet tacite le 16/12/2023

## DP 00510723H0016 Chantal BOREL

Pierre-Feu

Nouvelle construction : Dôme géodésique Accordée le 18/12/2023

# DP00510723H0017 Véronique MOSSIERE-DAO

Puy Chalvin

Modifications des façades Accordée le 26/01/2024

# DP00510723H0018 France ECO-LOGIS pour Jean-Marc et Anne ALPHAND

Le Chef-Lieu

Installation de panneaux photovoltaïque en toiture

Accordée le 12/12/2023

# DP00510723H0019 ATERNO pour Jacques BARROIS

Le Goutaud

Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

Accordée le 18/12/2023

# DP00510723H0020

#### SCI LB LAME représentée par Guillaume LEBIGOT

Pont La Lame

Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

Accordée le 09/01/2024

### DP00510724H0002 Ginette RICARD

Le Chef-Lieu

Modification d'une ouverture en façade Accordée le 25/03/2024

#### DP00510724H0001 Ludovic LERETOUR

Le Clos du Vas

Création d'une ouverture en toiture Accordée le 09/04/2024

# DP00510724H0004

# Communauté de Communes du Brianconnais

Pont La Lame

Installation de deux cuves à carburant Accordée le 09/04/2024

#### DP00510724H0005 Renaud JUGLAIR

Renaud JUGLA Le Goutaud

Création d'une ouverture en façade et pose d'un volet Accordée le 09/04/2024

## DP00510724H0006 Gisèle VINCENT

Le Chef-Lieu

Isolation et réfection de la toiture et des facades

Accordée le 12/04/2024

#### **PERMIS DE CONSTRUIRE:**

## PC00510723H0002

# **Xavier COUTAGNE et Laure MONTIMART**

Pierre-Feu

Construction d'une maison individuelle Rejet tacite le 26/11/2023

#### PC00510723H0003 Paul ROCCA

Le Chef-Lieu

Rénovation d'une maison de pays Refus le 19/12/2023

#### PC00510723H0004

# Briançon Béton représentée par Régis ALLAMANNO

Pont La Lame

Régularisation et construction de 4 trémies supplémentaires Rejet tacite le 25/12/2023

# PC00510723H0006 Véronique JALADE

Le Chef-Lieu

Extension d'une habitation Accordé le 09/04/2024

# PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF:

#### PC00510722H0002-M1 Alain PROUVE

Le Chef-Lieu

Régularisation : modifications extérieures Accordé le 03/01/2024

# PC00510722H0001-M1 SCV DOMAINE SKIABLE

Chauvet d'en Haut Régularisation : mo

Régularisation : modification d'une terrasse et d'une annexe Accordé le 13/11/2023

3

# INTEMPÉRIES DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2023 : ANALYSE ET CONCLUSIONS

Les fortes pluies du 1er décembre 2023 ont produit des crues sur la plupart des cours d'eau du territoire, saturant les canaux, les réseaux d'évacuation des eaux pluviales, provoquant des dégâts sur les voiries, ainsi que chez quelques particuliers.

L'équipe municipale tient ici à saluer les habitants qui se sont spontanément mobilisés pour limiter les dégâts. Nous avons engagé des démarches auprès de la Préfecture des Hautes-Alpes, avec l'accompagnement précieux de la Communauté de communes du Briançonnais (CCB), et la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel.

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la CCB s'est rapidement rendue sur place pour **analyser le torrent de la Chenal** au Clos du Vas.

La visite a permis de mettre en évidence la configuration particulièrement à risque de la traversée du lotissement du Clos du Vas. Le torrent chemine à travers des propriétés privées et traverse à plusieurs reprises la route communale. Il est alternativement à l'air libre et enterré sur des longueurs parfois importantes.

Pour rappel, l'entretien courant d'un cours d'eau est de la responsabilité du propriétaire de la parcelle en limite de laquelle (ou sur laquelle) le cours d'eau chemine (article L215-1 et L215-14 du Code de l'Environnement). Dans le cas présent, les entretiens sont donc de la responsabilité des propriétaires privés (sur ou en bordure de leurs parcelles) ou de la commune au droit des traversées de la rue communale. Suite à cet épisode, nous avons décidé de **doubler les campagnes d'entretien des parties communales** par les services techniques.

Un certain nombre de tuyaux PEHD (Polyéthylène Haute Densité) ont été mis en évidence dans le torrent, en particulier à proximité des entrées des passages busés. Ils constituent un risque supplémentaire d'obstruction des passages busés en cas de crue. Certains de ces tuyaux sont fixés au moyen de chaînes et cadenas, ce qui empêche de les retirer en cas de besoin, comme c'était le cas ce 1er décembre.



La configuration du torrent de la Chenal dans la traversée du Clos du Vas peut laisser croire à un canal d'arrosage (artificiel) plutôt qu'à un cours d'eau (naturel).

Tout captage dans un cours d'eau est réglementé et doit faire l'objet d'une déclaration : soit en Mairie (si le débit prélevé est inférieur à 1 000 m3/an, on parle alors d'usage « domestique » : voir cerfa 13837\*03), soit auprès de la DDT (si le débit prélevé est supérieur à 1 000 m3/an : déclaration au titre de la loi sur l'Eau). Ces démarches permettent de faire prendre conscience aux utilisateurs de leur impact sur la ressource, voire, dans le cas présent, sur le risque d'obstruction des buses et donc d'inondation. Par ailleurs, cette déclaration doit permettre aux instances publiques d'identifier la propriété des captages et si besoin, d'alerter leurs usagers, par exemple en cas de pollution des eaux.

Quoi qu'il en soit, ces captages doivent être réalisés de telle sorte à pouvoir être retirés rapidement si besoin. Par exemple, en prévision ou pendant un événement du type de celui du 1er décembre. Les aménagements tels que vus lors de la visite, munis de chaînes et cadenas, sont donc à proscrire.

Extrait du rapport du Service Transition Écologique - GEMAPI de la CCB





Après ces intempéries, au printemps, le Département a dû intervenir sur des glissements de terrain au Chemin des Combes et sur des éboulements dans le Ravin des Roches.

# TRANSITION ÉCOLÉ GIQUE



# COMMENT BOUGER DANS LE BRIANÇONNAIS ?

Comme partout en zone rurale et de montagne, la mobilité a un rôle crucial. Pour des enjeux environnementaux, économiques, touristiques mais aussi sociaux, tout nous ramène à nos capacités de déplacement.

Après la production d'énergie, le transport de personnes et de marchandises est le 2ème secteur émissif en CO2.

Le rapport de l'ADEME a montré que même la voiture électrique n'était pas la solution.

Pour toutes ces raisons, la CCB (Communauté de Communes du Briançonnais), après avoir établi un Schéma de Mobilité sur la mandature précédente, a choisi de s'emparer de cette compétence sur son territoire de 13 communes en 2020. Quand hier, douze commanditaires de transport organisaient le transport sur le territoire, aujourd'hui l'intercommunalité est devenue la seule habilitée (y compris pour le transport scolaire). Avec une nouvelle délégation de service public et la création d'Altigo www.monaltigo.fr, vous avez vu se développer une nouvelle flotte de bus avec une unification puis un développement du service. 7 sur 17 lignes du transport scolaire (lycéens et collégiens) sont ouvertes au public. Les montées à vide (appelées « haut le pied ») de ces lignes sont aussi accessibles au public. Avec 925.000 km /an, c'est une augmentation de près de 10 % des possibilités de transport, avec l'utilisation d'un gazole de synthèse qui diminue de 50 % la production de CO2...

Une nouvelle tarification zonale (3 zones) permet d'ajuster le tarif en fonction de la distance. Les abonnements sont à privilégier pour des tarifs très attractifs. Le transport est subventionné à hauteur de 75 % sur le Briançonnais.

Mais la mobilité est la combinaison d'un ensemble de solutions à proposer aux usagers en fonction de l'âge, de l'activité, du handicap, de la destination...

C'est pourquoi, avec le département, la CCB s'investit pour déployer l'auto-stop organisé avec le **Rezo Pouce**, le Covoiturage avec **Mobicoop**, la mobilité pour les plus fragiles avec **Wimoov**, l'autopartage, les pistes cyclables, les stationnements vélo, les bornes de recharge, les véhicules alternatifs

Pierre LEROY

Bref, un tas de combinaisons possibles que vous retrouvez sur le site internet de la CCB

## www.ccbrianconnais.fr/deplacement

et qui feront l'objet de réunions publiques organisées dans les mois qui viennent dans l'ensemble des communes du Briançonnais.

# PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Les habitants de Puy Saint André sont en droit de s'interroger sur l'évolution des parcelles communales au bord de la nationale jouxtant la Maison de la Géologie. Comme précisé lors des vœux auprès de la population début Janvier, la municipalité a procédé à une **régularisation d'usage de ces parcelles communales.** En effet, la société Allamanno occupait sans droit ni titre ces terrains pour ses activités commerciales, depuis de nombreuses années.

Il a donc été demandé légitimement à l'entreprise de quitter le site et de le remettre en état, en tenant compte des prescriptions de la communauté de communes concernant la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Avec les risques importants liés à la crise climatique, la digue longeant le torrent de Sachas et les parcelles concernées (sous responsabilité intercommunale), a un rôle essentiel de sécurité.

Comme précisé lors de la cérémonie des vœux et conformément à deux délibérations du conseil municipal, un projet de centrale photovoltaïque est à l'étude sur ces parcelles, fortement dégradées dans l'ensemble.

Une réunion d'information et de consultation publique sera programmée dès que nous serons en possession de l'ensemble des préconisations des services de l'Etat. La date vous sera communiquée par affichage et sur le site Internet de la commune.

Pierre LEROY

# ADMINISTRATIF ET BUDGET

# CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024

Le vote des budgets en conseil municipal est une étape clé dans la vie de la commune. Il permet d'apprécier chaque dépense engagée, chaque recette perçue lors de l'exercice précédent, et de se projeter dans les exercices suivants.

Il est le résultat du travail précieux et rigoureux de chaque agent communal et de chaque élu que je remercie sincèrement, notamment Marilyne BERT, secrétaire générale de la commune pour son professionnalisme qui se renforce chaque année, pour la qualité de ses analyses et de ses conseils ; ainsi que M. Clément BAROLLE, à la DDFIP, conseiller aux décideurs locaux du Briançonnais.

Pour rappel, lors de ce conseil municipal, principalement dédié au vote des budgets, les élus sont invités à se prononcer sur plusieurs points que nous avons étudiés ensemble lors de deux débats d'orientation budgétaire les mercredi 28 février et jeudi 7 mars 2024 de 18h à 20h.

# Les points suivants sont abordés :

- ① Le compte de gestion 2023 : c'est le rapport budgétaire établi par le trésorier public qui contrôle les finances de la commune à la fin de chaque année.
- 2 Le compte administratif 2023 : C'est le rapport préparé par le secrétariat de la commune, validé par le trésorier public. Il relate les dépenses et les recettes réalisées en 2023.
- 3 Le taux des taxes.
- ② Le budget primitif 2024 : il prévoit les recettes et les dépenses de l'année 2024.

Les budgets sont structurés en deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

La section fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement récurrent des services communaux.

# Les dépenses de fonctionnement à Puy Saint André sont notamment composées de :

- · Charges de personnel,
- · Dépenses énergétiques,
- Frais de scolarité et de cantine,
- Participation aux frais de transports,
- Entretien des bâtiments, des espaces publics,
- · Secours sur piste,
- · Assurances,
- · Formations,
- · Taxe foncière, ...

# Les recettes de fonctionnement se composent de :

- · Recettes liées au domaine skiable TLM, redevance,
- Locations foncières (terrains, restaurant d'altitude et appartements),
- Taxes locales,
- · Dotations de l'Etat,
- · Coupe affouagère, ...

La section Investissement a vocation à préparer l'avenir par le financement de projets structurants. On y retrouve les dépenses d'investissement d'un côté et les recettes de l'autre, composées notamment des subventions obtenues auprès de la CCB, du Département, du PETR, de l'Etat, et de la Région, selon les projets. Le financement est aussi assuré par les résultats positifs du budget de fonctionnement.

Deux budgets à Puy Saint André : le budget principal et celui de l'eau.

Nos décisions sont guidées par notre volonté de **sécuriser le budget de fonctionnement**, nécessaire au bon fonctionnement des services communaux, tout en investissant pour l'avenir.

# BUDGET PRINCIPAL COMPTE ADMINISTRATIF

2023

# LE DOCUMENT DE VALORISATION

Le document de Valorisation Financière et Fiscale des comptes 2019 à 2023 est fourni par le trésorier principal. Il a été projeté lors du Conseil Municipal. Vous pouvez le consulter sur le site de la commune.

# LES REMARQUES DU TRÉSORIER

- Les recettes de fonctionnement connaissent en 2023 leur pic de la période.
- Les dépenses de fonctionnement continuent d'être maîtrisées en restant en deçà de la période 2019-2020, même si, en augmentation par rapport à 2022.
- Conséquence des deux premiers points : la Capacité d'Autofinancement retrouve un bon niveau, loin de la période inquiétante 2019-2021.
- Au niveau investissements, 2023 est l'année la plus calme de la période.
- La commune se constitue donc des réserves matérialisées par une trésorerie qui connaît son sommet sur la période.
- La commune n'a pas d'endettement auprès de banques, seulement des cautions pour des appartements avec une augmentation en 2023 (à cause de départs cautions à rembourser et de nouveaux appartements communaux, d'où l'augmentation constatée au 1<sup>er</sup> point).

# LES ÉLÉMENTS MARQUANTS EN 2023

La section fonctionnement dégage un résultat positif de 166 155.45 €.



#### Côté recettes :

nous atteignons le maximum de la période 2019-2023, grâce à une bonne diversification des recettes.

- La TLM (Taxe Loi Montagne) progresse de 25 000 € env.
- Les deux nouveaux appartements en location et la revalorisation du loyer de celui de Puy Chalvin : + 11 000 €.
- Les ventes de la coupe affouagère (10 000 € env.).
- Le travail de régularisation des concessions des cimetières porte ses fruits (7 600 € env.).
- La cabane de Sachas rapporte 2 500 € de plus env.
- La CLECT tourisme révisée par la Préfecture génère une ressource 3 500 € / an.
- Les travaux en régie sont valorisés pour 32 000 € env.
- Un point faible: les dotations de l'Etat sont en baisse, en partie à cause de la faiblesse des taux d'imposition au regard du potentiel fiscal des habitants. L'Etat estime qu'il n'a pas à compenser nos dépenses..

#### **Section investissement:**

- · Travaux forestiers.
- Acquisition d'une bande de terrain pour créer un trottoir au Clos du Vas.
- · Barrières de sécurité à Pierrefeu et au Villaret.
- · Études : aire de jeux et centrale photovoltaïque.
- Entretien du clocher.
- · Aménagement du garage technique du bas.
- · Finalisation des deux nouveaux appartements.

# LES TAUX DES TAXES

La baisse des dotations de l'Etat, d'une part, et l'écart toujours élevé de cette même dotation par habitant, comparé aux 12 autres communes du territoire de la CCB, sont deux points importants dans le budget communal.

Même si ce n'est pas une décision facile, ni agréable pour nos administrés, il est de notre responsabilité de **sécuriser les finances de la collectivité** et de veiller à ce que les équilibres soient respectés sur le territoire dans les années à venir.

# Il est également important de pouvoir financer les prochains investissements :

- · Nouvel engin de déneigement.
- · Cuve pour la sécurité incendie à Puy Chalvin.
- Création d'un nouvel appartement à Puy Chalvin dans l'ancienne école.
- Bientôt la prise en charge des frais de scolarité des enfants à l'école de Saint Blaise (aujourd'hui financée par la ville de Briançon dans le cadre de la convention du SIVU du Prorel).
- Anticipation de la baisse des recettes du ski due à des hivers de moins en moins enneigés.
- Remplacement de l'intégralité de l'éclairage public en Led dès 2024.

L'équipe municipale, à l'unanimité, a ainsi décidé de passer la taxe sur le foncier bâti de 39,11 % à 40,61 %; et **la taxe d'habitation de 10,28 % à 10,75%** pour atteindre le taux moyen appliqué par les communes du département, sachant que seuls les résidents secondaires la payent.

# BUDGET PRIMITIF

2024

Plusieurs investissements sont programmés dans la section investissement du budget primitif dont :

- La réalisation de l'aire de jeux du Clos du Vas et l'aménagement du Carrefour de l'Impasse de la Marline
- · La reconduction du budget participatif.
- L'acquisition de nouvelles radios pour joindre le personnel sur tout le territoire de la commune, même en cas de panne de réseau téléphonique.
- Une étude en vue de la création d'un nouvel appartement communal dans les combles de l'ancienne école à Puy Chalvin.
- La création d'un nouveau verger municipal à Puy Chalvin et d'un sentier reliant directement le grand parking au Chemin du facteur pour limiter la traversée du hameau.
- L'installation d'un nouveau monument aux morts Place Joseph Violin au Chef Lieu.
- La réfection de la route du Goutaud et de la sortie du hameau des Combes, suite aux intempéries du mois de décembre 2023.
- Le remplacement de 5 mâts d'éclairage public Impasse du Guy, au Clos du Vas par des mâts solaires.
- Le remplacement de la passerelle qui relie le hameau de Sachas à Puy Saint André, au-dessus du torrent de Sachas, en partenariat avec l'ONF et la commune de Saint Martin de Queyrières.

Cette présentation rapide n'est qu'un aperçu des budgets votés en mars dernier.

L'équipe municipale et notamment les membres de la Commission finances se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions et approfondir les points qui vous intéressent sur simple demande de rendez-vous.



# CADRE DE VIE



# COMPOSTAGE



NOUVEAUX COMPOSTEURS SONT INSTALLÉS SUR LA COMMUNE :



Grâce aux habitants du territoire. Utilisateurs d'une aire de compostage partagée, profitez d'un fertilisant naturel & gratuit pour enrichir vos sols et vos plantations



# RESTONS EN LIEN

Pour covoiturer, favoriser l'entraide avec les autres habitants de la commune, vous tenir informé(e) ou participer à l'entretien des vergers communaux, rejoignez les groupes Whatsapp suivants :



- Partage village
- https://chat.whatsapp.com/DW70myEdZbhCPirFmZbMlb
- Les Navettes des Puys (covoiturage)
- https://chat.whatsapp.com/JTNx1kHK4BCCttkkJJxohD
- Le Verger du Serre au Chef-Lieu
- https://chat.whatsapp.com/GogXpS3Mu8P77DmINC2qBB
- · Le Verger des voisins au Clos du Vas
- https://chat.whatsapp.com/Gd0oM36c6ChEykg55ZlsEf

- 1 à Pierrefeu, au niveau des moloks du cimetière,
- 1 à l'entrée du Chef-lieu, à côté des 1ers moloks,
- 1 à Puy Chalvin, à côté de l'abribus.

## Profitons-en pour redonner quelques règles précises :

Vous déposez vos déchets alimentaires, à l'exception de viande, poisson, fromage dans le bac de dépôt, vous les recouvrez d'une fine couche de broyat à votre disposition dans le bac central, afin d'éviter les odeurs et les mouches. Les services de la CCB passent régulièrement pour surveiller l'état des composteurs, les contrôler et les malaxer.

Lorsque le bac est plein, il est fermé et mis en maturation. Le bac opposé est alors mis en service.

Quand le bac de maturation arrive à maturité, il est ouvert et mis à disposition des habitants. Un panneau est alors apposé : "compost en libre-service". C'est excellent pour vos potagers.

Restez vigilants sur votre tri et laissez-en pour les autres !

Véronique JALADE

# DES PIERRES Animées

«DES PIERRES SUR LE CHEMIN DU SERRE»

Depuis quelques temps, **des pierres sont ôtées des murs de soutien**, le long du chemin du Serre sous la Mairie

On s'interroge sur les déplacements de ces pierres, certaines étant très grosses, d'autant plus qu'elles avaient déjà été replacées dans les murs et sont à nouveau sur le chemin : ont-elles des pieds et des mains pour se mouvoir ?

Le commissaire MAGELLAN va enquêter discrètement pour résoudre cette énigme.

Mais le mieux, ne serait-il pas de respecter ces murs utiles et beaux ?

Luc CHARDRONNET



# FAIRE PARE ENSEMBLE

# LES FETES DE NOËL 2023

Les fêtes de Noël se sont déroulées sous le signe de la diversité. Il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges.

- Un après-midi **jeux et escape-game** animé par la ludothèque ouvert à tous, petits et grands.
- Un petit **marché de Noël** avec les artisans, artistes et producteurs du village : une dizaine de stands variés mais hélas, trop peu de visiteurs.
- La vente de pains et de brioches cuits au feu de bois dans le four banal avec Paulo.
- Un goûter pour tous.
- Et enfin **un conte musical** : « Les aventures de caillou », très apprécié d'un public nombreux et participant.





# LA MONTAGNE BOUGE, LES GENS SE BOUGENT!

Samedi 20 Avril, par une journée radieuse de printemps, plus d'une vingtaine de personnes de tous les hameaux de la Commune, sont venues piocher, pelleter, tronçonner,... pour dégager le canal de la cîme.

Une « cuillère « en amont du canal, due aux fortes chutes de pluie et de neige, est venue obstruer celui-ci sur une dizaine de mètres.

Avec beaucoup d'entrain, les énergies de chacun rassemblées ont eu raison de l'obstacle.

Merci à toutes et tous de ce moment partagé et de ce "faire ensemble".

Alain PROUVE









Une journée taille/greffe a eu lieu le 10 avril avec l'association « Les croqueurs de pommes des Alpes latines ». A cette occasion, Daniel Bohn nous a apporté les fruitiers à planter dans le nouveau verger de Puy Chalvin et ceux que nous mettrons dans la nouvelle aire de jeux du Clos du Vas.

FESTIVAL DE JAZZ



Le mois de janvier 2024 a de nouveau accueilli une étape du festival de Jazz.

Le dimanche 21 janvier, en après-midi, nous avons eu la chance d'écouter « CLOUDANCE », une musique intimiste, écrite et arrangée par un jeune couple champsaurin. La voix douce et aérienne de Kristell était accompagnée par la guitare de Sébastien et un grand nombre d'autres instruments (Shruti-box, tempura, bol tibétain...).

Un grand moment de plaisir et de détente!

# ASSOCIATIONS



Le 7 février dernier en fin d'aprèsmidi, environ quinze personnes se sont retrouvées pour parler de l'avenir de notre biblio de PUY ST ANDRE.

Désireuse de « passer la main » tout en continuant à aider activement le groupe de bénévoles, **COUETTE** a laissé les commandes à **Jasmin STETTNER** qui a su dynamiser l'assistance.

Beaucoup se sont portés volontaires pour animer telle ou telle activité, des groupes de travail se sont constitués et des idées d'animation ont germé immédiatement. Il paraît utile de donner la liste des « responsables » des différents pôles d'activité

- Référentes
- JASMIN et EMILIE
- Planning des permanences DENIS
- Informatisation du fonds de livres JASMIN, EVO, VÉRONIQUE
- DVD
- **SYLVIE**
- Bibliobus

NICOLE, GINETTE, SYLVIE, ANNE, SUZY

- Navette
- COUETTE, EMILIE
- Animations

NICOLAS, EVO, VERO, JASMIN

- Achats de livres
- NICOLE, SUZY

Tâches administratives

**IASMIN** 





En collaboration avec Puy Saint-Pierre :

## Le vendredi 5 juillet

«Au fil du GR54, Histoires itinérantes», spectacle de contes et films d'animation (à partir de 7 ans), avec Anne-Claire Dromzée, conteuse et Sophie Kahn, réalisatrice.

# Le samedi 6 juillet

Journée d'atelier «Contes et cinéma d'animation». Balade contée créative avec Anne Claire Dromzée en demijournée et atelier de cinéma d'animation avec Sophie Kahn.

Pour attirer un plus grand nombre d'adhérents à notre bibliothèque (rappelons qu'une petite quarantaine d'inscrits seulement fréquente les lieux) des idées d'animations sont suggérées.

L'objectif que nous nous sommes fixés, pour tenir dans la durée, est de proposer (tous les deux mois au cours de la deuxième semaine) une sélection de **documentaires, conférences, ateliers**, etc. suivis de débats et agrémentés d'un apéro convivial.

Une première projection du film de Mathilde SYRE « **CHAMPS DE LUTTE/Semeurs d'utopies** » a eu lieu le 23 février suivie d'un échange de graines et d'un apéro. Une vingtaine de personnes étaient présentes.

L'événement suivant a eu lieu le vendredi 12 avril à 18h : la conférence "**Loup, biologie et écologie"** de Philippe Poiré avec la présence d'Anaïs Merdrignac, notre conservatrice de la réserve des Partias.

Des **après-midi** jeux sont planifiés chaque dernier mercredi du mois de 17h à 19h. Les jeux disponibles viennent de la Ludothèque et seront changés tous les deux mois. Il y aura des jeux pour les enfants, les familles et les amis. Les prochaines dates sont : **29 mai, 26 juin, 31 juillet...** 

D'autres évènements sont déjà envisagés pour cette année comme par exemple le "Quartier d'Eté » où Anne-Claire Dromzée racontera des contes, la Fête de la Science en octobre et entre temps plein d'autres divertissements...
Venez nombreux à la bibliothèque du Chef-Lieu, apportez-nous vos idées, parlez-nous de vos coups de cœur, venez passer

Il y aura toujours quelqu'un ou quelqu'une pour vous accueillir le lundi et le mercredi de 17h à 18h30.

des commandes de livres, proposez un événement, venez simplement échanger...

D'autres évènements sont déjà programmés pour cet été, voir encadré. A l'automne des animations sont envisagées (fresque du climat).

Suzy GOUDET et Jasmin STETTNER





Et voilà, Caramentran est passé.. avec son vélo!

On l'a fêté et les maquilleurs ont exercé leur art sur les visages des enfants... et des grands pour les assortir à leurs costumes très réussis.

On a déambulé en musique derrière lui avec le **Briançon Brass Band,** depuis Le Clos du Vas jusqu'au cimetière de Pierrefeu. On l'a installé sur son bûcher,

On a chanté les chansons traditionnelles, "Carnaval est mort, on n'en parle plus" etc..

On lui a fait son procès, le vilain, responsable de toutes nos misères de l'hiver,

Allez, Au feu!!!

On n'a pas pu danser autour du feu tellement le vent poussait les flammes à l'horizontale. Rassurez-vous, les tuyaux d'arrosage étaient prêts à intervenir!!

Alors pour bien fêter l'évènement.

On est revenu, musique en tête, jusqu'à la place du lavoir où les gentilles mains des Frairies attendaient avec bugnes, crêpes, gaufres, chocolat et vin chaud.

Une bien jolie journée où le soleil était même de la partie! Bien sûr plein de photos ont été prises et beaucoup sont repartis avec la leur puisque l'appareil photo des Frairies était là en instantané.

Nous avons un programme de festivités ambitieux pour 2024 et avons toujours besoin de plus de mains et d'idées innovantes

Si vous avez des bras solides et un esprit vif et éclairé, rejoignez notre équipe dynamique.



« Les Amis des Combes » : une des plus vieilles associations du Briançonnais : **50 ans cette année** !!

Comme le temps passe et combien de réalisations, d'animations, de rencontres pour le bien de tous : pour la Commune, pour les résidents, les vacanciers et pour les jeunes des quartiers « défavorisés »

Avec le temps qui passe, quelques « amis des Combes » ne sont plus parmi nous mais nous penserons à eux lorsque nous fêterons ce cinquantenaire lors d'une fête dont la date reste à fixer mais qui sera réussie à n'en pas douter... A bientôt

Denis HÉDÉ

# Voici la suite des évènements organisés par Les Frairies :

- Il y aura le vide grenier le 9 juin en bas du Clos du Vas.
- Puis les fêtes de l'été, une dans chaque hameau du village, à commencer par le 14 juillet à Pierrefeu puis Puy Chalvin et le Chef-lieu, on vous donnera les dates bientôt.

N'oubliez pas, faire la fête, se retrouver et se reconnaître malgré l'éparpillement du village, c'est vraiment notre mot de passe :

Profitons-en pour rappeler que c'est du travail et que les bonnes volontés sont nécessaires et accueillies avec grand plaisir. N'hésitez pas à nous rejoindre, nous en serons très heureux.

Merci à Martine pour ces quatre années de thérapie par le partage et les rigolades : 1 comprimé d'échanges + 2 gélules d'optimisme...

Mais les Frairies n'ont pas fini de nous soigner puisque voilà ISABELLE, notre nouvelle présidente, armée de sa seringue de festivités et de ses onquents de bonne humeur!

Il nous reste encore en stock des musiques modernes et des danses folkloriques, des cacahuètes et des chocolats chauds, de la pâte à pain pour les cuissons aux fours et même un peu de sirop de création artistique ...!

Isabelle GUIZELIN et Martine CHARDRONNET





#### La fête de la St Roch se déroulera le 16 août

avec sa traditionnelle messe suivie d'un apéritif offert. Tout le monde aura la possibilité de poursuivre la journée autour d'un repas tiré du sac (boissons offertes).

L'année dernière cette fête s'est terminée tard dans la soirée, il y avait musique et danse, ce que nous pensons renouveler cette année.



A ce jour l'ASA est en grande difficulté à savoir :

La FDISGE qui assurait la gestion comptable de l'ASA (relations avec la trésorerie, paiement des factures, établissement du rôle, transfert des informations de la préfecture, de la DDT.) est en voie de dissolution. Dans ces conditions, l'ASA ne peut plus fonctionner. Des solutions sont à l'étude pour régler le problème.

Nous sommes à la recherche d'un candidat pour remplacer le président qui arrêtera ses fonctions à la fin de l'année 2024.

Yves BARNEOUD-ROUSSET

# ÉCOLES

# L'ÉCOLE Du pinet

La classe maternelle a mis en place un projet rando-neige, sur le thème « vivre la montagne en hiver ». Elle accueille actuellement une exposition itinérante et interactive autour des contes sur la fin de cette période.

Dans la continuité de notre projet **« jardin des canaux »**, les élèves de maternelle et cycle 2 ont bénéficié d'une intervention en classe animée par Aymeric LENNE sous forme d'ateliers sensoriels. Ils ont également pu tester les dernières étapes de la culture du chanvre, avec le broyage, le peignage et le filage.

Une intervention d'une semaine est mise en place pour la construction d'une mallette pédagogique autour du travail du chanvre.

Pour la semaine des maths, la classe de cycle 2 a participé à un projet autour du thème **«mathématiques et société »** avec la mise en place d'enquêtes policières.

La classe de cycle 3 a participé à la treizième édition du concours national Pangea des mathématiques.

Au mois de février, les élèves de CM ont participé à une animation **Neige et avalanche** sur le site des Alberts, par l'équipe de pisteurs secouristes de Val Clarée.

#### Très chers aînés,

Nos petits écoliers de Puy Saint André tenaient à vous remercier pour le formidable cadeau que vous leur avez fait. Grâce à vous et à votre générosité, ils vont pouvoir profiter d'un merveilleux voyage scolaire et de toutes sortes d'activités.

Ils nous ont chargé de vous transmettre de leur part un petit mot ... je vous laisse le plaisir de le découvrir !



Dans le cadre de leur projet sur les aires éducatives, les élèves de cette classe ont organisé un premier conseil de la Terre. Cette organisation permet d'expérimenter la démocratie et la gestion d'un bien commun.

Ils ont préparé et passé le **permis internet** en partenariat avec la gendarmerie de St Chaffrey.

Les trois classes ont bénéficié d'une intervention de **l'Echo des sources** autour de deux thèmes : un atelier « Récup'art » avec la création de petits objets par le recyclage de déchets, et un atelier : «Nos déchets sont des petits bouts de planète ».

Les enseignantes tiennent à **remercier** au nom des enfants **les aînés de la commune de Puy St André**, auxquels la mairie avait donné le choix d'un don aux écoles à Noël à la place d'un bon culturel ou d'un panier garni. Un tiers des aînés ayant fait ce choix, l'école a reçu un don de 235€ qui a été réparti dans les trois classes afin d'aider à financer les activités (sorties et voyage scolaire).

Sandie MARTINS

Chers ainés de la mairie de Luy 5 "Andrés

Merci de la part de tous les enfants de l'école
du Linet pour ce don.

Cet argent va mous aider à financer notre voyagecolaire
ainsi que des activités pour les élèves de maternelle.

Nous vous souhaitme une trés belle annése 2024.

Céla Elika Da Célana Trine Critare Minha Silon

Kouan Lucia pluste séo Ma

Nima Jément paul Céléstine Céla

Milst elle Milo Anaé gaspard

Gustave

4060 Noie Salome Zoi Hayacinthe Lawse Harzla

# L'ÉCOLE DE SAINT BLAISE : L'année 2023-2024



# LE POTAGER DE L'ÉCOLE

• Les deux classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 poursuivent leur projet de potager à l'école. A l'automne, les élèves ont confectionné une soupe avec les légumes qui avaient mûri pendant les vacances d'été : betteraves, pommes de terre, poireaux, oignons, haricots et maïs. Les parents ont été nombreux à venir partager ce moment convivial.

Au printemps, le projet jardin va se poursuivre avec des **plantations de fleurs** pour attirer les insectes par les CP-CE1 et au potager, le semis des graines issues des légumes de l'année précédente pour les CE2-CM1-CM2.



# DE LA TERRE À MON ASSIETTE

• Pour prolonger ce projet qui s'inscrit dans le parcours scientifique et citoyen des élèves, les CE2-CM1-CM2 participent au projet «de la Terre à mon Assiette» **porté par le PETR du Grand Briançonnais.** 

Trois domaines d'apprentissage sont abordés au travers de cette thématique: santé et alimentation, le «mieux habiter» en géographie et l'éducation culturelle et artistique. Une nutritionniste est intervenue en classe en début d'année. Les élèves ont ensuite travaillé sur la cartographie du territoire en lien avec leurs habitudes de consommation de produits alimentaires. Enfin, ils ont inventé un conte qui servira de trame pour la création d'un **film d'animation** et sera mis en musique. Différents professionnels interviennent régulièrement dans la classe et des sorties sont prévues.

La première sortie a permis aux élèves de **découvrir les canaux** avec des bénévoles de l'ASA du canal Boulin. Ils sont allés sur le terrain, puis Mr Ferrus est intervenu en classe pour leur apporter des connaissances sur l'histoire de ce patrimoine qui date du Moyen-âge et sur les règles d'usage aujourd'hui.

Pour conclure ce projet, la classe présentera son film aux autres classes qui participent (Névache, Saint-Crépin et toutes les écoles du Queyras), lors d'une grande rencontre à Guillestre.



# **WEBRADIO**

Les élèves de CE2-CM1-CM2 continuent leur projet en Éducation aux Médias par l'usage d'une webradio qui a été financée par «Notre école faisons-la ensemble». Ils ont enregistré des **podcasts** lors du **Village des sciences, en octobre, à la maison de la géologi**e. Lors de cet événement qui a lieu tous les deux ans, des collégiens présentent des notions scientifiques à des élèves de primaire. Cette année, les collégiens ont expliqué aux élèves de l'école la formation des avalanches, la différence entre programme fixe et intelligence artificielle et la réaction chimique qui permet de réaliser des bulles de bubbles tea. Vous pouvez retrouver les **podcasts sur le site internet.** 





# SORTIES DE FIN D'ANNÉE

• Les élèves de CP-CE1 partiront pour une sortie à la journée à Cervières, découvrir la vie autrefois par la visite de la maison des bêtes à laine et de la Maison Faure-Vincent Dubois. Les CE2-CM1-CM2 partiront pour une nuitée en refuge.

#### SITE WEI

 $\underline{https://www.site.ac-aix-marseille.fr/reseau-lesecrins/spip/Village-des-sciences-2023-Une-3eme-edition-reussie.html$ 

Toute l'école remercie chaleureusement les aînés de la commune de Puy Saint-André qui ont fait don de leurs étrennes à l'école, cette somme participera au financement des différents projets.

## **REMERCIEMENTS**

• Tous ces projets sont rendus possibles grâce à l'Association des Parents d'Elèves de l'école «Les p'tits balaises» qui organise différents évènements tout au long de l'année, afin de récolter des fonds. Cette année, ils ont organisé une vente de chocolats et une vente de pizzas cuites au four de Pierrefeu. Une tombola est prévue pour la fin de l'année.

La directrice, Alice ROZAN

# SOLUTION MOTS CROISES JUIN 2024

#### HORIZONTALEMENT

I- Subclaquants/II- ORGNON-Mao/III- Ut-Ici-Bipe/IV-Sid-Ostéo-In V- TCA-Maronnas/VI- Ram-An-IA/VII-Aie-TIN-HR (Hubert Reeves) VIII- Crétins-IEL/IX- TESSON-VAP (validation acquis professionnels) X- En -Pepper/XI - Olé- OSCEOLA/XII - Néo ruraux - Us

#### VERTICALEMENT

- 1- Soustraction/2-Urticaire Le/3- BG (Bill Gates)- Damées EO
- 4- Carte Nationale d'Identité Tsé/5- Locomotion/6- Anisa- Inn- Or
- 7- Trans PSA/8- Eon- Vécu/9- Ambon Apex/10-Nai Hippo
- 11- Topiaire- Elu/12- ENSA Liras

# LE PATRIMOINE.

# LES COMMUNES DES PUYS UNISSENT LEURS FORCES POUR VALORISER LEUR RICHE PATRIMOINE MINIER.

Élaboré depuis deux ans par PUY ST PIERRE et PUY ST ANDRÉ, un projet original de valorisation et de médiatisation du patrimoine minier va voir le jour cet été et se prolonger jusqu'en 2025, qui devrait être la date de l'ouverture officielle au public.

L'exploitation minière briançonnaise reste un pan méconnu du patrimoine local, pourtant son histoire révèle bien des aspects d'un monde dont la mémoire et les traces tendent à s'effacer. C'est ainsi qu'une volonté a émergé avec pour but de créer un sentier d'interprétation permettant aux promeneurs d'en comprendre toute la richesse et la complexité, les différents modes d'exploitation liés à la géologie et à la volonté de petites communautés.

# L'histoire

C'est au début du 19ème siècle que commence puis se développe l'exploitation minière briançonnaise. La limitation de l'accès aux bois et forêts fixée par le code forestier de 1827, l'arrivée d'une période de refroidissement appelée « petit âge glaciaire », l'émergence d'une petite pré-industrie expliquent le recours au charbon

Par ailleurs, la démographie s'accroît. Les actifs qui jusquelà, afin de compléter leurs revenus issus de l'agriculture de montagne, migraient pour travailler dans l'artisanat et les petites industries, reviennent au pays. L'activité minière fixe cette main d'œuvre qui exploite la ressource selon plusieurs modèles.

A Roche Pessa comme à Combarine, des industriels, dès l'origine mettent la main sur les concessions profitant des mésententes locales et vont faire de cette exploitation la mine industrielle du Briançonnais par excellence. Le recours au travail posté, à l'immigration, aux techniques les plus poussées témoigne d'une riche activité surtout aux périodes de guerre quand les puits du Nord sont occupés par l'ennemi. Ces mines ferment en 1962 et la DRIRE en efface les traces dans les années 2000.

Proches du **torrent du Fossa** se trouvent les **mines dites paysannes** car exploitées dans le cadre d'un monde paysan. Ainsi un four à chaux encore intact permet d'en saisir le fonctionnement. La chaux s'obtenant par la calcination du calcaire, les conditions étaient réunies grâce à la présence du torrent charriant cette roche et d'une petite galerie de charbon. La **mine du Fossa** est l'un des rares exemples de mines gérées de **manière communale**. Malheureusement, les conflits entre exploitants, un manque de coopération et trop d'individualisme conduisent à une mauvaise gestion et un mauvais entretien, à un effondrement et à une interdiction d'exploiter.

### Le projet

Le futur sentier est un **projet patrimonial**, c'est-à-dire de **transmission**. La mobilisation des jeunes afin qu'ils s'approprient ce passé doit être une des clés de cette démarche. Ainsi l'organisation des travaux sera portée par le Club du Vieux Manoir, par des groupes liés aux Éclaireurs, au Centre Social Intercommunal, à la SEGPA et au Lycée Technique qui vont par exemple reconstituer des wagonnets en bois. Des chantiers participatifs seront aussi organisés afin que les villageois se sentent impliqués et partagent leur savoir, leurs souvenirs, leurs anecdotes.

Ainsi des ponts entre générations pourront se faire... Espérons que chacun pourra se mobiliser selon ses compétences et ses envies de partage...

Aymeric LENNE

« La mine des Envers dans les années 1990. Aujourd'hui, quasiment disparue, elle pourrait faire l'objet d'un chantier participatif/bénévole quant à sa reconstitution ».





La présentation de la Boucle des Mines des Puys par Aymeric LENNE aura lieu le samedi 8 juin.

À 15 h: visite guidée des mines (rendez-vous à l'ancienne décharge, endessous de la Combarine).

À 17 h: présentation du projet et des chantiers 2024 à la Salle des associations de Puy-Saint-André,

à côté de la mairie.

# TRAVAUX F

# LES CLOCHES DE L'ÉGLISE DE PUY SAINT ANDRÉ



Elles peuvent dorénavant sonner à toute

Une révision complète des paliers supportant les cloches a été réalisée par l'entreprise Bonnet Campanaire. Le beffroi en mélèze est en bon état. La sécurité est assurée pour les sonneurs. Merci au département pour leur aide financière.

# LA CABANE DE SACHAS



Ceux qui n'ont pas séjourné ou profité de ce lieu enchanteur ont manqué quelque chose. Un lieu idéal pour des enfants accompagnés, des amis...

La capacité est de sept personnes.

Depuis 2023, la maintenance en est faite par la commune.

Les renseignements et réservations sont à faire en direct à l'OTHV (Office de Tourisme des Hautes Vallées)

06 07 07 31 08 - Réservez bien à l'avance.

 $\underline{https://www.hautesvallees.com/hebergement-collectif/cabane-de-sachas-puy-saint-de$ andre/

\_www.hautesvallees.com/lizoard/se-loger/

# AIRE DE JEUX DU CLOS DU VAS



Enfin les travaux ont démarré pour la future aire de jeux du Clos du Vas. Deux habitants et pères de jeunes enfants du lotissement ont mis la main à la pelle, pour nettoyer et aider les services techniques à mettre le terrain à nu. Des entreprises poursuivront le travail plus spécifique. Nous espérons prendre possession de l'aire dans la 2ème quinzaine de juillet.









Aménagement du garage du bas

# PARTIAS QUOI DE NEUF AUX PARTIAS ?

#### **LPO**

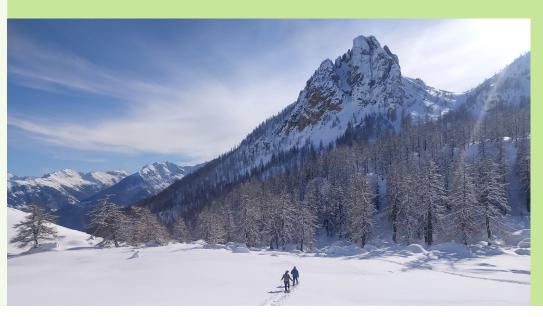
hautes-alpes@lpo.fr 04 92 21 94 17

https://paca.lpo.fr/protection/espaces/reserve-naturelle-regionales-des-partias

# Mairie de Puy Saint André :

mairie@puysaintandre.fr 04 92 20 24 26

Retrouvez les actus, rapports d'études, bilans et toute la documentation sur la Réserve : paca.lpo. fr/partias





# L'ÉQUIPE

# Des nouvelles recrues dans l'équipe de la réserve !

2 nouveaux volontaires en service civique!

**Fanny et Romain** se sont engagés pour la biodiversité dans le cadre d'un volontariat de service civique dans les Hautes-Alpes. Leurs missions sont les suivantes :

- · Réalisation de suivis et d'études
- · Gestion de la RNR des Partias
- · Sensibilisation et information.

# **ACTIVITÉS HIVERNALES**

# FORMATION AUX RISQUES D'AVALANCHE

- La montagne hivernale est un milieu vivant et mouvant. Il est nécessaire d'avoir une connaissance élémentaire de la nivologie et des risques d'avalanche lorsqu'on s'aventure hors des domaines skiables sécurisés. Jeudi 25 janvier, l'équipe de la réserve s'est formée aux risques d'avalanche avec **Tanguy** accompagnateur en moyenne montagne.

# **COMITÉ CONSULTATIF**

Vendredi 15 février 2024 s'est tenu le comité consultatif annuel de la Réserve. Etaient représentés les différents acteurs et actrices de la Réserve: la région Sud PACA, la commune de PSA et ses habitants, la LPO, l'association de chasse, les éleveurs, les communes adjacentes et la CCB, l'ONF, des scientifiques...

L'occasion de faire le bilan de l'année 2023 et de présenter les futurs projets et perspectives pour 2024.

## SENSIBILISATION AU DÉRANGEMENT HIVERNAL

- Cette année encore, une opération de sensibilisation a eu lieu dans la RNR des Partias pendant les vacances scolaires, et notamment pour la protection des **Tétras lyres**, espèce particulièrement vulnérable en hiver.

Des zones de mise en défens, délimitées par des cordes et des fanions rouges et jaunes avaient été mises en place à l'automne dernier.

Mais les aléas climatiques ont décroché certaines cordes et déplacé les fanions. Une opération bénévole a donc été organisée au début des vacances scolaires, afin que ces zones soient de nouveau visibles par les skieurs et raquettistes. En général, les zones sont plutôt bien respectées par les visiteurs de la réserve.

# SUR LES TRACES DE LA FAUNE SAUVAGE

L'hiver, l'équipe de la réserve peut proposer d'aller rechercher les traces et indices laissés par la faune sauvage. Le manteau neigeux est une page blanche sur lequel s'inscrit les passages des animaux qui n'hibernent pas.

En janvier, c'est l'association « Sous la Lune » qui a pu se rendre sur le terrain pour explorer les traces et les indices.





#### Description

Le loup gris commun (Canis lupus lupus) est une espèce de canidé sauvage. Il pèse entre 20 et 40kg pour une hauteur au garrot de 65cm environ. Son pelage est nuancé du gris au roux, ses oreilles sont arrondies.

#### Histoire

Éradiqué de France au cours des XIXe et XXe siècles, le loup fait son retour naturellement depuis l'Italie dans les années 1990.

# Répartition

En 2020-2021, la population de loup en France est estimée à 620 individus. On le retrouve majoritairement en montagne, mais des individus sont souvent aperçus sur l'ensemble du territoire, comme en Bretagne.

# Biologie

Le loup est principalement carnivore : il mange de 2 à 5 kg de viande par jour. Ses proies sont en moyenne 76% d'ongulés sauvages, 16% d'animaux domestiques et 8% divers.

Canis lupus lupus vit au sein d'une meute - composée d'environ 4 à 5 individus - avec une cohésion et une organisation hiérarchique forte. La reproduction, monogame, est réservée au couple dominant.

Le territoire des meutes peut mesurer entre 100 et 300 km2, avec une zone cœur qui comprend notamment la tanière.

#### Statut

Le loup est visé par une protection au niveau international, européen et français, qui peut faire l'objet de dérogations.

#### Impact et rôle

L'espèce cause des dégâts indéniables sur les troupeaux. En 2022, la DREAL comptabilise 11 616 bêtes tuées ou blessées ayant fait l'objet d'une indemnisation. Cette pression nécessite la mise en place de mesures fortes pour permettre une cohabitation

Le loup est considéré comme une espèce « parapluie », c'est-à-dire que sa protection permet la conservation d'autres espèces. Pour cause, il régule les populations d'herbivores et réduit donc leur pression sur la végétation

www.loupfrance.fr



Le 30 juin 2024 aura lieu l'annuelle Fête des Partias. Bien sûr tous les curieux et curieuses sont invités à découvrir les richesses de la biodiversité des Partias!!

Les 6 et 7 mai et 3 et 4 juin aura lieu la formation Oiseaux des Montagnes.

Les 6 et 7 juin une formation Reptiles de montagne sera aussi proposée. Pour s'inscrire, rdv sur le site de la LPO PACA, rubrique des formations!

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter pour nous aider et participer à la vie de la réserve! La RNR a sa propre page Facebook dédiée à la RNR Partias! Vous y découvrirez encore plus d'actualités sur la vie dans la Réserve! www.facebook.com/rnrpartias ainsi qu'une page instagram: reserve\_ partias (quizzs, actualités, photos de la réserve...)

- Pour avoir des nouvelles de la RNR plus détaillées et complémentaires à la Gazette : contactez-nous pour vous inscrire à la newsletter RNR Partias
- · Pour être informés de nos actions participatives (comptages, chantiers nature, etc.) : inscrivez-vous sur la liste des bénévoles volontaires pour la RNR!
- · Des affiches sont mises régulièrement au niveau de la mairie pour les actions participatives.

A bientôt sur les sentiers, Anaïs, Fanny et Romain

# LES HABITANTS NOUS PARLENT...

# LE RADON, CE "DISCRET TUEUR" EST PARMI NOUS.

Le 27 mars dernier, le Dauphiné Libéré local titrait " Le radon tue 3 000 personnes par an en France." Les Hautes-Alpes sont particulièrement touchées par ce gaz radioactif émanant des roches contenant naturellement de l'uranium. Il se présente sous forme de gaz inodore et incolore et s'accumule dans les maisons, surtout si elles sont mal ventilées. La commune de Puy Saint André est en zone à risque maximal (soit zone à risque de catégorie 3), comme la plupart des communes du nord du département. Ce gaz, peu connu localement, est pris très au sérieux dans d'autres régions dont la zone à risque est plus vaste comme en Bretagne, dans le Massif Central ou en Corse. La valeur recommandée à ne pas dépasser par l'OMS est de 100 becquerels par m3. Certaines mesures dans des habitations de la commune ont parfois montré plusieurs milliers de bq/m3.

Les effets sur la santé sont à craindre sur le long terme, puisque le cancer du poumon est le principal risque. C'est d'ailleurs la 2ème cause de cancer du poumon dans le monde, après le tabac. Plus la concentration est grande, couplée au temps d'exposition, plus le risque est élevé de contracter un cancer. Le gaz n'est pas détectable par le corps humain.

Le radon se mesure à l'aide de détecteurs spécifiques, qui peuvent donner des valeurs quasi instantanées, ou faire des mesures à long terme. Ces dernières sont plus représentatives puisque l'émanation de radon n'est pas constante dans le temps. L'association Gap Science Animation met à disposition gratuitement des détecteurs à poser pendant plusieurs mois. Le PETR va prochainement investir dans un détecteur en temps réel qui sera mis à disposition de tout un chacun.

La réglementation française impose des mesures correctives pour les établissements recevant du public, mais n'impose rien pour les habitations des particuliers. Pour autant, le risque est le même.

Si votre habitation est directement bâtie sur la terre sans vide sanitaire ventilé, il est recommandé d'aérer votre habitation au moins 15 minutes par jour. Si la concentration est forte, un moyen de ventilation plus efficace peut se révéler nécessaire pour résoudre le problème.

Xavier ROBLES



66

Longtemps disputé par les habitants de St-Martin-de-Queyrières qui en revendiquaient la propriété, le vallon des Combes et son alpage a connu autrefois une activité agricole et pastorale très intense. Les cultures céréalières d'un rendement faible et incertain ont fini par être délaissées pour privilégier la production de fourrage et développer l'activité pastorale.

Les chalets d'alpage qui servaient aussi de granges, accueillaient toute la saison d'estive dans leurs étables les vaches laitières pour y être traites matin et soir. A partir de ce lait confié aux fruitières du hameau était produit beurre, tommes et fromages bleus qui étaient vendus dans tout le Briançonnais.

L'activité de toutes ces fruitières a cessé en 1938 avec le ramassage du lait assuré par la laiterie Gravier mais en 1960 cette collecte ne se fit plus. Cette décision accentuera une chute irréversible de l'élevage. Tous ces gestes et ce mode de vie transmis d'un très lointain passé, cesseront au fur et à mesure de la disparition de la population vieillissante et du renoncement des plus jeunes à cette vie laborieuse.

Gérard BARNÉOUD





# CONFITURE DE TOMATES ROUGES



#### INGRÉDIENTS

- > 1,8 kg de tomates
- 1 kg de sucre
- > 1 citron
- > 1 gousse de vanille







#### PRÉPARATION

- Plonger les tomates dans l'eau bouillante pour les éplucher,
- Couper les tomates en deux et enlever les pépins,
- Mélanger les tomates, le sucre, le jus de citron et la gousse de vanille fendue en deux,
- Porter à ébullition pendant 5 minutes et laisser macérer 24 heures,
- Remettre à ébullition pendant environ 15 minutes, écumer souvent, vérifier la nappe en déposant quelques gouttes sur une assiette,
- Mettre en pots et fermer.

# LES MOTS CROISÉS

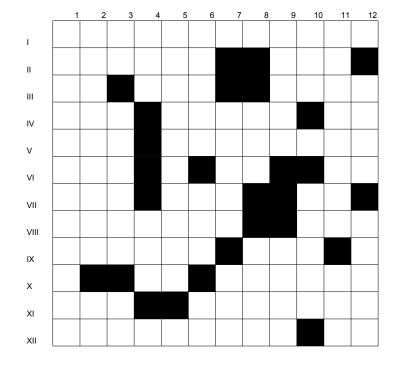
DE SUZY

#### HORIZONTALEMENT

- I Pratiquement hors d'usage
- Il Dans la Sainte Baume/Voyait rouge
- III Ancien Do/Pas là-bas/Utilise une douchette
- IV Maitre arabe/ Manipule pour le bien/Pas out
- V L'anorexie en fait partie/râlas
- VI Mémoire vive/douze mois/Imite l'homme
- /II Quand ça pique/moitié de reporter/Initiales d'un astrophysicien
- 'III Ces lapins le sont et les enfants le savent/Non binaire
- IX Ecrivain baroudeur/Reconnaissance de l'expérience
- X Préposition/Sur table avec le SALT
- XI Dans l'arène/Chef indien seminole
- KII Nombreux à PUY ST ANDRÉ (en 2 mots)/Nous anglo-saxons

# VERTICALEMENT

- 1 Se fait aussi avec retenue
- 2 Eruption/Article
- 3 Initiales d'un philanthrope américain/Tassées/Droite-Gauche
- 4 A fournir en cas de contrôle/Demi mouche
- 5 Transport
- 6 Utilisa la badiane/Auberge anglo saxonne/Valeur refuge
- 7 Ne correspond pas à son genre/C'était PEUGEOT
- 8 Espion travesti/Ce n'est pas du rêve
- 9 Où l'on prêche/bout de langue
- 10 Flûte de pan diatonique/Diminutif d'un dangereux herbivore
- 11 Art de tailler les arbres/Préféré
- 12 On y apprend à guider/Déchiffreras









Livre disponible à la bibliothèque municipale ouverte les lundis et mercredis après-midi de 17h à 18h30.

# « Elle ne veut plus être en résonance avec l'extérieur, elle veut savoir ce qu'elle a à l'intérieur.»

À 45 ans, ALEX, compositrice de musique de films, décide dans une sorte de coup de tête, de quitter PARIS et ses deux amis les plus chers, pour aller vivre seule dans un coin perdu du Finistère mi campagne, mi bord de mer. Elle loue une maison sans charme ni confort et fait l'apprentissage de la solitude et d'une vie spartiate.

Contrairement à ses attentes, personne ne viendra lui rendre visite...

Le livre est un aller retour entre ALEX et ses amis MARGOT et JACQUES restés à PARIS ainsi qu'un jeune informaticien, LEO venu fuir en Bretagne à la fois le Covid et un terrible traumatisme.

D'ailleurs, tous portent en eux le poids de lourdes épreuves qu'ils tentent de cacher et de surmonter à leur manière...

C'est un livre fort, au style déroutant, au langage sans fioritures, à la fois complexe et familier, décrivant sans complaisance les dérives de la société connectée et individualiste du 21ème siècle.

« Avoir un compte sur un réseau social sans être beaucoup liké, c'est comme la cage de l'animal au fond du zoo devant laquelle personne ne s'arrête. » A.S.

# DES CONSEILS MUNICIPAUX



**DÉLIBÉRATIONS DU 24 NOVEMBRE AU 11 AVRIL 2024** 

#### **DECISIONS DU MAIRE:**

**Décision 1-2024** : portant sur la signature de la proposition de la société REX ROTARY pour l'acquisition d'un système de sauvegarde des données de l'ensemble du parc informatique communal.

**Décision 2-2024**: retrait de la décision 1-2024, portant sur la signature de la proposition de la société REX ROTARY pour l'acquisition d'un système de sauvegarde des données de l'ensemble du parc informatique communal, qui dépasse sur la durée des trimestres le montant maximal autorisé donné au Maire par le conseil municipal.

**Décision 3-2024 :** portant sur la signature de la fourniture et pose de stores intérieurs pour deux bureaux de la Mairie avec la société ALP HABITAT pour un montant de 2 580.71€HT soit 3 096.85€ TTC.

**Décision 4-2024** : portant sur la signature de la prestation de coordination SPS Sécurité et Protection de la Santé pour l'opération de réaménagement de la place du Clos du Vas avec un coordonnateur SPS Sécurité et Protection de la Santé. Un devis a été signé avec le bureau véritas d'un montant de 1720€HT SOIT 2 064€TTC.

**Décision 5-2024**: portant sur une demande d'aide financière pour le projet d'animation de la bibliothèque municipale - 50% d'aides pour un projet de 1 500€.

## FONCTIONNENT ET ADMINISTRATIF:

- > Vote du rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de L'eau potable RPQS pour l'année 2023.
- > Augmentation du tarif de l'eau potable à compter de 2024.
- > Acquisition d'un système de sauvegarde des données de l'ensemble du parc informatique communal
- > Renouvellement de la convention d'adhésion au service prévention des risques professionnels du Centre de Gestion des Hautes Alpes CDG 05 pour 3 ans.
- > Adhésion à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire souscrit par le Centre de gestion des Hautes-Alpes (CDG 05) pour le risque « prévoyance » et approbation du montant de la participation financière, ainsi que de ses modalités de versement.
- > Convention avec le Centre De Gestion CDG05 pour la mise en place d'un dispositif de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexistes.
- > Renouvellement du contrat de prestation d'assistance juridique avec un cabinet d'avocats pour 2024.
- > Adhésion à l'association du personnel de la Communauté de Communes du Briançonnais (APCCB) pour 2024.
- > Adhésions 2024 : au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), à l'association Communes forestières 05, à l'association des Croqueurs de pommes.
- > Participation 2024 : au fond de solidarité pour le logement, à l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement des Hautes Alpes).
- Convention tripartite de partenariat entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA, l'association Serre lez'Arts et la commune pour le sentier de transhumance artistique.
- > Délégations du conseil donnée au Maire :
- en matière de marchés publics d'un montant inférieur à 5 000€HT,
- en matière de demande de subvention à tout organisme financeur pour un montant maximum de 200 000€ HT,
- en matière de décision de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.
- > Désignation d'un nouveau responsable titulaire du dépôt et point lecture, et de son suppléant et nouvelles conventions de bénévolat commune/bénévoles pour la bibliothèque municipale.
- commune/bénévoles pour la bibliothèque municipale. > Approbation des PV des séances publiques du 7 novembre, 24 novembre, 11 et 19 décembre 2023 et du 29 janvier 2024, 12 février, 21 mars 2024, 11 avril 2024.

# AFFAIRES SCOLAIRES / SOCIAL :

- > Participation financière communale à la cantine scolaire de la maternelle au CM2 en vue d'une tarification uniforme pour l'année scolaire 2023-2024.
- > Participation financière communale aux frais de cantine pour l'année scolaire 2023-2024 en fonction du revenu fiscal.

#### TRAVAUX

- > Travaux de pose de barrières de sécurité sur une partie du chemin des Moulins.
- > Travaux d'aménagement du croisement de l'Impasse de

Montbrison, de l'Impasse de la Marline, et du Chemin de Pierrefeu.

- > Travaux de modernisation du réseau d'eau potable impasse de la Marline.
- > Installation d'éclairage public photovoltaïque au Clos du Vas par le SYME 05.
- > Travaux de réaménagement de la Place du Clos du Vas, attribution des lots VRD Voirie/aménagement paysager.
- Mise en conformité, mise à l'enquête publique et poursuite de la procédure pour les captages de Serre Blanc.
   Travaux de voirie 2023 : dépôt de dossier de subvention au titre
- de la dotation cantonale 60%.
- > Projet d'acquisition d'un véhicule de déneigement à usage pluriel : dépôt de dossier de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux DETR 2024, de la Région via nos communes d'abord et du département 80%.
- > Travaux de réfection voirie, suite aux intempéries de décembre 2023 : dépôt d'une aide au titre de la dotation solidarité de l'état DSCE.

#### **FONCIER:**

> Reconduction de la Convention d'Intervention Foncière (CIF) entre la commune et la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER).

#### **GESTIONS DES FORÊTS:**

> Renouvellement d'engagement au Programme de reconnaissance des forêts certifiées (PEFC) pour 5 ans jusqu'en mars 2029.

#### DIVEDS

- > Désignation des membres du Conseil municipal pour siéger à l'Association Foncière Pastorale : Estelle ARNAUD remplace Mr CAMUS Michel démissionnaire.
- > Désignation d'un élu référent pour le plan communal de sauvegarde PCS et l'incendie / secours : Mr Alain PROUVE est désigné.
- > Recensement des zones susceptibles d'accueillir des équipements producteurs d'énergies renouvelables ZA EnR sur le territoire communal.

### FINANCES:

- > Budget principal : approbation du compte de gestion tenu par le service de gestion comptable de Briançon et du compte administratif 2023 tenu par la collectivité, affectation du résultat 2023, vote du budget primitif 2024.
- > Budget eau : approbation du compte de gestion tenu par le service de gestion comptable de Briançon et du compte administratif 2023 tenu par la collectivité, affectation du résultat 2023, vote budget primitif 2024
- > Modalités de refacturation des charges de personnel du budget communal au budget annexe de l'eau
- > Attribution d'aides financières à 10 associations pour l'année 2024 pour un montant de 4 100€.
- > Participation de la commune aux pass saison jeunes, saison 2023-2024 SCV Domaine skiable.
- Secours sur pistes saison 2023/2024 : vote des tarifs de prestations de secours.
- $\,$  > Secours sur pistes saison 2023/2024 : vote des tarifs de prestations de secours avec une majoration de 6%.
- > Admission en non valeur de produits irrécouvrables sur le budget communal relatifs aux secours sur pistes de 2014, 2017, 2018.
- > Dons des aînés de la commune aux écoles de Saint Blaise et du Pinet.
- > Budget communal : approbation du compte de gestion du comptable public, vote du compte administratif tenu par la collectivité, affectation du résultat 2023, vote du budget primitif 2024
- > Fixation du taux des taxes.

#### INTERCOMMUNALITÉ:

> Présentation du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de Communes du Briançonnais (cahier1).

# PERSONNEL COMMUNAL:

> Modalités de versement de la prime pouvoir d'achat aux agents communaux.

# L'intégralité des délibérations est publiée sur

www.puysaintandre.fr

